

AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

Projet de création de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) sur le secteur "Seine-Liberté" – Clichy-la-Garenne (92110)

du 18 novembre 2021 à 8h00 au 17 décembre 2021 à 17h30

Cette concertation préalable a été décidée à l'initiative de l'Etablissement Public Territorial Boucle Nord de Seine, l'autorité compétente en matière d'aménagement, conformément aux dispositions des articles L-103-2 et L-103-6 du code de l'urbanisme.

Par la délibération n°2020/S03/044 du Conseil Territorial en date du 10 juillet 2020, le Conseil Territorial, compétent en matière d'aménagement, a approuvé le lancement de la concertation préalable relative à la création d'une opération d'aménagement pouvant prendre la forme d'une ZAC sur le secteur « Seine - Liberté » anciennement appelé « Pont de Gennevilliers » situé au nord-est de la ville de Clichy-la-Garenne.

Le projet d'aménagement a pour objectif la reconversion de friches industrielles et la création de logements, d'espaces verts et d'équipements publics.

Une exposition d'information sur le projet urbain sera mise à disposition du public pendant toute la durée de la concertation à l'hôtel de ville.

Elle sera également accessible sur le site internet www.ville-clichy.fr et au lien suivant : <http://projet-amenagement-seine-liberte.concertationpublique.net>

Un registre papier permettant le dépôt des observations et suggestions sera mis à disposition du public, durant toute la durée de la concertation préalable, à l'Hôtel de ville de Clichy-la-Garenne, au 80 boulevard Jean Jaurès, 92110 CLICHY, du lundi au vendredi et le samedi, aux heures d'ouverture au public, ainsi qu'au siège de l'Etablissement Public Territorial Boucle Nord de Seine, du lundi au vendredi aux heures d'ouverture au public.

Un registre dématérialisé sera disponible afin de recueillir les observations et propositions du public, pendant toute la durée de la concertation : <http://projet-amenagement-seine-liberte.concertationpublique.net>

Il sera également possible, pendant la durée de la concertation, d'adresser toute demande concernant le projet à l'adresse électronique suivante : projet-amenagement-seine-liberte@concertationpublique.net

Une réunion publique sera organisée le 1er décembre à 19h, à l'école Annie Fratellini, située au 29 avenue Claude Debussy à Clichy-la-Garenne.

A l'issue de la concertation, un bilan reprenant l'ensemble des observations déposées sur les registres papier et dématérialisé, ainsi que les remarques émises lors de la réunion publique, sera publié sur le site internet www.ville-clichy.fr.